

	COMPTE-RENDU COMMISSION Jeunes et Haut-Niveau	Fait le : 06/12/2017
--	--	-----------------------------

OBJET : Commission Jeunes et Haut-Niveau

Présents :

Membres du CA : Guy Chêne, Lionel Maurin, Flavien Pautrel, Marc Debon

Salariés : Bertrand Louvet, Arnaud Hingant, Yann Boulet

Invités des Comités : Bertrand Mégie (14), Pierre Gravitz (50), Evariste Payramaure (61),

Excusés :

Invités des Comités : Alain Meknèche (76), Guillaume Prieto (76), Irène Le Secq (14), Nahalie Nambot (61), Stéphane Ballon (61), Jean-Jacques Bidart (27).

Date : 04-12-2017

Heure : 19h00 à 23h30

Lieu : CAEN au CRHSHN du Lycée Laplace

Pôle Espoir

Après de longues négociations entre la Fédération, le Ligue, le Rectorat, le Lycée Laplace de Caen et le Centre de Ressources et d'Hébergement des Sportifs de Haut-Niveau (CRHSHN), la création d'un Pôle Espoir s'est ouvert au CRHSHN du Lycée Laplace de Caen.

7 joueurs sont entrés au Lycée Laplace et au Lycée Dumont d'Urville. Après quelques ajustements à la rentrée pour l'hébergement d'un joueur et pour des emplois du temps au Lycée Dumont d'Urville, la rentrée a été globalement réussie ; les jeunes et les parents semblent satisfaits..

A la suite de la défection d'une joueuse, nous avons repêché une joueuse de la liste d'attente ; elle bénéficie de la plupart des entraînements du Centre, mais elle n'a pas pu être scolarisée au Lycée Laplace. Pour les années prochaines, la liste d'attente n'existera plus après les affectations Lycée et Collège par les services de l'Education Nationale.

Une réunion est prévue le mercredi 20 décembre à 18h00 avec les parents au Gymnase du Lycée RABELAIS à Iffs. La Ligue sera représentée par Guy Chêne, Marc Debon et Sébastien Bourdin.

Pour la rentrée prochaine, il semblerait que l'Internat réservé pour les Collégiens ne serait qu'ouvert pour la rentrée 2019. Afin de pouvoir accueillir les collégiens internes pour la rentrée 2018, le CRHSHN est en train de négocier avec l'Institut Lemonnier la possibilité d'avoir accès à leur internat dans le cadre d'une convention. Ce dossier est suivi par Bertrand Louvet.

Le collège d'accueil pour les collégiens serait le Collège « Lechanteur » de Caen. ; Bertrand Louvet nous informe qu'il serait bon qu'un élu prenne contact avec ce collège pour les informer du cahier des charges : disponibilité des collégiens pour les entraînements quotidiens à des heures spécifiques, nécessité d'avoir des emplois du temps aménagés, départ en compétition le vendredi.

Les tests de sélection pour l'entrée au Pôle auront lieu en avril 2018. Les clubs « Avenir » (Lillebonne et Argentan) et formateurs (Dives, Pays d'Auge, Le Havre, Grand-Quevilly, La Baie, Caen, Octeville, Val de Reuil, Maromme ...) seront informés de cette date, mais aussi des Portes Ouvertes du Collège Lechanteur et des Lycées « Dumont d'Urville » et « Laplace ». Une visite au CRHSHN sera proposée aux mêmes dates. Attention, les Portes Ouvertes commencent dès février 2018.

Dispositif « Jeunes Pépites – Talents »

Actuellement, aucune convention n'a été signée entre **la Ligue et les Comités** pour la mise en place de ce dispositif. Cela doit permettre de mettre en place des actions et des séances régulières d'entraînements en présence d'entraîneurs diplômés d'un DE en faveur des meilleurs poussins², benjamins et minimes¹ de chaque comité.

Pour permettre de mettre en œuvre ce dispositif, nous demandons à chaque Comité :

- 1) De lister tous les Poussins 2, Benjamins et Minimes1 qui pourraient bénéficier de ce dispositif
- 2) De décrire l'action mise en place par le Comité (regroupements de jeunes, sections sportives, nombres de séances par jeune dans son club d'origine et dans le dispositif...). Cette action peut être mise en place en concertation avec un club ou à l'initiative d'un club.
- 3) Les élus, le coordonateur ETR et le responsable du Pôle Espoir évalueront la pertinence de l'action et proposeront la signature d'une convention Ligue-Comité.

Ce dispositif doit créer un vivier de jeunes susceptibles d'intégrer le Pôle Espoir s'ils le souhaitent.

Aides et logistique pour le Championnat de France

Pour pouvoir bénéficier des aides de la Ligue, les joueurs devront avoir participé au Championnat de Normandie.

La Ligue mettra une enveloppe fixe pour aider les clubs afin d'envoyer leurs joueurs qualifiés au Championnat de France.

Les clubs (s'ils souhaitent que leurs joueurs participent au Championnat de France) devront inscrire eux-mêmes les joueurs qualifiés (champions régionaux, qualifiés TNJ et qualifiés au CPPH) : c'est une obligation de la Fédération. Tous les joueurs qui rentrent dans ces critères pourront s'inscrire et pourront être aidés diversement (voir ci-dessous) par la Ligue de Normandie. Une participation sur 4 nuitées s'élève environ entre 250 et 300€ (frais tout compris : salariés, logistique...).

Certains aimeraient éviter que certains joueurs soient pris en charge sur 4 journées pour 1 seule journée de compétition (voire 1 match).

La discussion a été partagée ensuite entre 2 propositions :

Proposition 1 – La Ligue prend en charge toute la logistique (transport, hébergement, restauration) et refacture les frais aux clubs (diminués de l'enveloppe fixe)

Sur place, les joueurs pourront bénéficier de l'aide des coachs mis à disposition par la Ligue.

Les joueurs seraient tenus de porter les maillots de la Ligue

Proposition 2 - Les clubs ou les ententes de clubs se chargent de toute la logistique (transport, hébergement, restauration, coaching...).

Les salariés de la Ligue (Arnaud et Yann) seront présents et pourront coacher les joueurs selon les demandes et leur disponibilité.

L'enveloppe fixe consacrée à l'aide aux participants (clubs) serait répartie selon 2 critères :

- une part répartie entre tous les participants
- une part en fonction du nombre de jours de participation de chaque joueur à la compétition.

Le volume de cette enveloppe et la quotité réservée à chaque critère sera déterminée par le CA dès que possible.

Les joueurs pourraient porter leurs maillots de clubs.

Vote consultatif de la Commission :

- 2 pour la PROPOSITION 1
- 5 pour la PROPOSITION 2

Le vote définitif sera pris par les membres du CA de la Ligue.

	COMPTE-RENDU COMMISSION Jeunes et Haut-Niveau	Fait le : 06/12/2017
--	--	-----------------------------

Intercomités Interrégional 2017-2018

Pour cette année, la Fédération a suspendu cette compétition sur le plan National. Sur le plan régional, seules 2 équipes s'étaient engagées pour participer à l'Intercomités Normand (Orne et Calvados).

Nous venons d'être interpellés par les Ligues de Bretagne et des Pays de la Loire pour participer à un Intercomités InterRégional. Cette demande a été discutée lors de la réunion des Présidents de Comité. L'Orne, l'Eure et le Calvados souhaitent y participer. Après discussion, l'Eure s'est désistée car elle prenait conscience que cela restait une compétition d'un certain niveau.

Actuellement, la Fédération serait prête à relancer cette compétition avec un nouveau cahier des charges : l'équipe ne devra pas dépasser une certaine cote, la composition de l'équipe (présence des poussins, absence des cadets), les benjamins ne joueraient pas de doubles... Tout cela se discute.

Pour la Commission Jeunes de la Ligue, il est prématuré de proposer un Intercomités Normand en ne connaissant pas ce que va nous proposer la Fédé.

Offre de compétitions régionales

Bertrand Louvet n'a toujours pas réussi à avoir de réponses des élus de la Fédération sur l'offre de compétitions nationales : relance de l'Intercomités, suppression des TIJ et des TNJ, annonce d'un nouveau circuit Jeunes National. Il m'a invité de solliciter Lien Tran, responsable de ce secteur à la Fédé. Voici la réponse : « *Pour l'instant, des réunions sont en cours et des propositions doivent être faites et validées par le Bureau Fédérale et le Conseil d'administration **au plus tard en mars 2018**. Nous ne manquons pas de vous communiquer rapidement ces nouvelles formes de compétitions dès que le schéma est arrêté. Merci de votre patience et de votre compréhension.* »

TRJ

Le Comité 76 souhaiterait une modification des TRJ pour les Poussins et Benjamins qui ne feraient que du Simple en Poussins et Benjamins : cela permettrait d'en sélectionner beaucoup plus.

Un membre de l'ETR souhaiterait que les Minimes et Cadets (voire les Benjamins s'ils veulent jouer dans ces tableaux) ne soient pas différenciés et qu'ils soient triés et placés dans des Séries A – B – C allant de 4 à 12 joueurs.

Ne connaissant pas les propositions de la Ligue, il semble prématuré de travailler sur nos offres de compétitions ; mais ces 2 premières propositions doivent être discutées et reproposées lors de la prochaine Commission Jeunes.